This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

303. h.
50.

600096005Q

600096005Q

600096005Q

600096005Q

ANTIQUITÉ

DES PATOIS

Antériorité de la Langue Française sur le Latin

PARIS. — IMPRIMERIE DE DUBUISSON ET Ce, RUE COQ-HÉRON, 5

Publication du Journal LE RÉVEIL

ANTIQUITÉ
DES PATOIS

ANTÉRIORITÉ

DE LA LANGUE FRANÇAISE

SUR LE LATIN

PAR

M. A. GRANIER DE CASSAGNAC

DÉPUTÉ AU CORPS LÉGISLATIF

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL, GALERIE D'ORLÉANS, 13

1859

Tous droits réservés

303 h. 50.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

ANTIQUITÉ

DES PATOIS

Antériorité de la Langue Française sur le Latin

I

BUT DE CE TRAVAIL

Une opinion, très répandue et très accréditée, fait venir la langue française du latin. Dans un livre, resté célèbre, publié en 1565, Henri Etienne s'efforça de prouver qu'elle venait du grec (1), et quelques philologues de nos jours prétendent qu'elle dérive du sanscrit. Dans notre conviction, formée principalement sur une étude des faits, que le lecteur appréciera, ces diverses opinions sont autant de préjugés sans fondement sérieux. Il est évident qu'un grand nombre de termes latins et grecs sont entrés dans la composition de la langue française, surtout depuis la Renaissance, en vue d'exprimer les idées morales, philosophiques, politiques, littéraires, scientifiques, financières, propres à la société moderne ; mais il ne l'est pas moins que les éléments primordiaux, essentiels, populaires, de la langue française, sont d'origine nationale. Ils appartiennent directement, clairement, aux six ou sept idiomes, branches distinctes de la langue celtique, qui se parlent encore au-

(1) *Traité de la conformité du langage français avec le grec.*

jourd'hui en France, comme le provençal, le catalan, le languedocien, l'aquitain, le bas-breton, l'auvergnat, le wallon; et ces idiomes, qu'on appelle du nom général de patois, sont incontestablement antérieurs, non-seulement à l'invasion romaine, mais à la formation de la langue latine.

Le but de ce travail est de mettre hors de doute l'antiquité de ces patois, et de montrer qu'ils se parlaient, à peu près comme ils se parlent encore, il y a plus de deux mille ans, lorsque la langue latine était à peine fixée; si bien qu'au lieu de voir, dans les patois, du latin corrompu, il serait plus exact de voir dans le latin du français et du patois épurés.

II

GRANDEUR DE LA NATION CELTIQUE, AVANT LA FORMATION DU LATIN

La langue latine, telle que nous la connaissons, n'existait pas encore lorsque la nation gauloise ou celtique était déjà la plus puissante et la plus redoutée de l'Europe. Nous ne voulons pas faire dater sa grandeur des premières invasions de l'Italie par les Gaulois, que M. Amédée Thierry fait remonter, avec toute apparence de raison, au treizième siècle avant l'ère vulgaire. En nous tenant dans les temps historiques, nous prenons notre point de départ à la grande migration gauloise qui eut lieu sous Tarquin l'Ancien, et dont les détails sont rapportés par Polybe, Tite-Live, Justin, Denys d'Halicarnasse, et par quelques autres historiens d'une égale autorité.

Sous Tarquin l'Ancien, environ 650 ans avant Jésus-Christ, deux puissantes armées de Gaulois, traînant à leur suite des femmes et des enfants, franchirent à la fois, l'une les Alpes, et l'autre le Rhin. Elles se composaient principalement des peuples du Berry, de l'Auvergne, de l'Allier, de l'Yonne, de la Bresse, du Beaujolais, de la Seine, de l'Oise, du Loir, du Cher, du Loiret et de la

Sarthe. La première était commandée par Bellovèse, la seconde par Sigovèse, tous deux fils d'une sœur d'Ambigat, roi du Berry, alors le chef le plus puissant de la Gaule (1).

Arrivée au pied des Alpes, l'armée de Bellovèse pénétra en Italie par Turin, et inonda la belle et féconde vallée du Pô, où elle s'établit, entre l'Adda, le Tessin et les Alpes. Elle fonda la ville de Milan, qui fut la capitale des Gaulois insubriens. Dans l'espace d'environ soixante-dix ans, quatre autres invasions soumirent aux Gaulois les plus fertiles portions de l'Italie. Ce furent d'abord les Cénomans, venus du Maine, qui fondèrent Brescia et Vérone. Puis vinrent les Salluves, accourus des bords de la Drôme et de l'Isère, et qui s'établirent dans la vallée du Tessin. Puis encore les Boïens et les Lingons, partis de l'Allier et du pays de Langres, et qui, trouvant la vallée du Pô déjà occupée, chassèrent les Etrusques et les Ombres, et occupèrent les pays qui se sont appelés depuis la Romagne et le Ferrarais (2). Enfin, accoururent les Sénons, venus du territoire de Sens et d'Auxerre, qui s'établirent entre le Picenum, l'Ombrie et l'Adriatique, et dont les villes principales furent Sinigaglia, Pesaro et Rimini. Ce furent les Sénons qui se présentèrent à Clusium, où ils eurent, avec les ambassadeurs romains, une querelle, à la suite de laquelle ils se dirigèrent sur Rome, qu'ils prirent et qu'ils brûlèrent, 389 ans avant l'ère vulgaire.

Ainsi, plus de quatre siècles avant l'ère vulgaire, la nation gauloise était prépondérante dans la vallée du Pô, dans la Toscane, et elle occupait, depuis Adria jusqu'à Ancône, le territoire de Ferrare, de Bologne, de Ravenne, de Forli, de Saint-Marin et d'Urbin ; si bien qu'aux yeux de Pline, la plus grande gloire de l'Italie, ce fut de n'avoir pas été dominée et absorbée par nos ancêtres (3).

Mais ce ne fut pas assez pour cette belliqueuse race d'avoir oc-

(1) Il serait trop long de rapporter textuellement le récit de Tite-Live : nous renvoyons le lecteur à son *Histoire*, liv. V, chap. 34 et suivants.

(2) Sur la fondation de diverses villes italiennes par les Gaulois; voir Justin, *Hist.*, lib. II, cap. 5, et Pline, *Hist. nat.*, lib. III, cap. 19 à 31.

(3) Pline, *Hist. nat.*, lib. III, cap. 24.

cupé et colonisé la plus fertile portion de l'Italie; une masse considérable de ces Gaulois italiens franchit la mer, s'établit en Illyrie et en Pannonie, sur les bords du Danube (1); et lorsque Alexandre soumit l'Illyrie, 333 ans avant Jésus-Christ, les Gaulois du Danube lui envoyèrent une députation, non pour reconnaître sa domination, mais pour faire honneur à sa renommée (2).

Quelques années plus tard, eut lieu la grande migration des Gaulois, qui, partis des bords italiens de l'Adriatique et de l'Illyrie, envahirent la Thrace, la Macédoine, la Péonie, la Thessalie, et se présentèrent aux Thermopyles pour dévaster la Grèce, en commençant par la Béotie et le temple de Delphes (3). Tous les efforts de la Grèce réunie, comme au temps de Xercès, ne purent pas empêcher les Gaulois de passer ; mais la défense du temple de Delphes, par les Phocéens et les Etoliens, fut si désespérée, que les Gaulois, frappés de terreur, durent repasser le Sperchius et regagner la Thessalie, après avoir éprouvé des pertes immenses (4).

Repoussés, mais non découragés, les Gaulois s'embarquèrent sur la mer Egée, passèrent dans la Grèce Asiatique, prirent et ruinèrent une seconde fois le vieil Ilium, et conservèrent longtemps la partie maritime (5). Poussant plus avant, ils occupèrent Byzance et la Propontide. Enfin, alliés de Nicomède, roi de Bythinie, qu'ils consolidèrent dans ses États, ils fondèrent, 278 ans avant l'ère vulgaire, le royaume de Galatie ou de Gallo-Grèce, qui comprenait une partie de la Grande-Phrygie, de la Méonie, de la Paphlagonie et de la Cappadoce, entre le Sangari et l'Halys, et dont les deux villes principales étaient Ancyre et Pessinunte (6).

(1) Justin., *Hist.*, lib. XXIV, cap. 1.

(2) Arrian., *Hist.*, lib. I, cap.

(3) Cette expédition est racontée en détail par Pausanias, en deux endroits de son voyage en Grèce. *Attique*, cap. 4; *Phocide*, cap. 19 à 23.

(4) Cette défaite arriva la 2e année de la 130e olympiade, 294 ans av. J.-C. Pausan., *Phocide*, cap. 23.

(5) Pausan., *Attique*, cap. 4.

(6) L'établissement des Gaulois dans la Gallo-Grèce est raconté en détail par Tite-Live, *Hist.*, lib. XXXVIII, cap. 16.

Trois nations gauloises se trouvaient, dit Tite-Live, réunies dans la Gallo-Grèce : les Trocmiens, qui eurent en partage l'Hellespont ; les Tolistoboïens, qui eurent l'Eolide et l'Ionie avec Pessinunte, et les Tectosages, qui eurent Ancyre, avec toute l'Asie intérieure jusqu'au Taurus (1). Du temps de Pline, la Gallo-Grèce, soumise aux Romains depuis Auguste, comptait cent quatre-vingt-quinze villes ou tétrarchies (2).

Tel fut le degré de grandeur auquel était parvenue, trois siècles avant l'ère chrétienne, la nation gauloise ou celtique. Maîtresse de la meilleure partie de l'Italie, établie en Illyrie et en Thrace, après avoir rançonné la Macédoine, la Thessalie, la Béotie et l'Etolie, après avoir pris et brûlé Rome et Troie, elle régnait en souveraine sur toute l'Asie-Mineure.

Bien évidemment, une telle nation avait sa langue, appropriée à ses besoins et à ses mœurs. Cette langue était, on le verra, à peu près la même que celle d'aujourd'hui ; et elle comprenait déjà, à cette époque reculée, les divers idiomes qu'elle possède de nos jours. Comme les Gaulois ne s'étaient jusqu'alors mêlés à aucune nation, leur langue n'avait emprunté ses éléments à aucune autre. Elle était surtout pure de tout élément latin, car le latin qui est parvenu jusqu'à nous, et qui est compris entre l'époque de Térence et celle de Tacite, n'existait pas encore, lorsque les Gaulois avaient déjà colonisé la moitié de l'Italie et dominaient en Illyrie, en Thrace et dans la Grèce Asiatique.

III

LANGUE LATINE. — ÉPOQUE DE SA FORMATION.

Le latin fut très lent à se former ; il se modifia constamment, et il était à peine fixé, lorsqu'il disparut. On pourrait dire qu'il y eut

(1) Tite-Live, *Hist.*, lib. XXXVIII, cap. 16.

(2) Pline, *Hist. nat.*, liv. V, cap. 42. — Pline nomme un peu différemment les nations celtes de la Galatie.

plusieurs latins, de même que nous avons plusieurs français, le francais de Joinville, celui de Rabelais, celui d'Amyot et celui de Boileau. A deux siècles d'intervalle, le latin devenait inintelligible. A l'époque où écrivait Quintilien, il y avait longtemps que les prêtres Saliens ne comprenaient plus les hymnes de leurs cérémonies (1).

Lorsque Polybe composait à Rome son histoire générale, c'est-à-dire 150 ans avant l'ère vulgaire, le latin des premiers temps de la république était devenu du grimoire, même pour les érudits. Ayant occasion de copier sur des plaques de bronze un traité conclu avec les Carthaginois, sous le consulat de L. Junius Brutus et de Marcus Horatius, il s'exprime ainsi à ce sujet : « Le voici, tel qu'il m'a été possible de l'expliquer, car la langue latine de ces temps-là est si différente de celle d'aujourd'hui, que les plus habiles ont bien de la peine à entendre certaines choses (2).

Et cependant, à l'époque où avait été écrit ce traité, c'est-à-dire 508 ans avant l'ère vulgaire, les descendants des Gaulois de Bellovèse étaient établis depuis cent cinquante ans dans la vallée du Pô et dans la Romagne.

D'un autre côté, quelle était la langue que parlaient les Romains du temps de Polybe, et pour lesquels le vieux latin de Brutus était inintelligible? c'était le latin d'Ennius, de Plaute, de Pacuvius, de Lucilius, aussi éloigné de celui de Tite-Live, de Cicéron et de Virgile, que le français de Rabelais et de Villon est éloigné du français de Pascal et de Racine. Horace appelait ce latin du fumier, et les grammairiens se consumèrent en incessants efforts pour expliquer ses obscurités. Nonius Marcellus a noté, dans un chapitre, deux cent cinquante substantifs, d'un usage ordinaire, qui ont plusieurs fois changé de genre, de Plaute à Cicéron (3). Cette langue rude et sauvage, qui finit à Lucrèce, n'était donc pas encore le vrai latin ; et cependant, à l'époque où elle bégayait, il y avait déjà 230 ans que les Gaulois avaient brûlé Rome, et porté, des Alpes au Taurus, la

(1) Quintilian., *Institut. orat*, lib. I, cap. 6, *in fine*.
(2) Polybe, *Hist.*, lib. III, cap. 5.
(3) Nonius Marcell., *De proprietat. sermon.* Paris, 1582, p. 91 et suiv.

langue de Toulouse, d'Autun, de Lyon, de Bourges, d'Arras et de Trèves.

Cette langue gauloise, si ancienne, et déjà répandue d'un bout de l'Europe à l'autre, avant la formation du latin, ne saurait donc être composée, ainsi qu'on se l'imagine sans réflexion et sans fondement, des débris du latin, langue bien plus récente. C'est, au contraire, le latin qui, pour se former, emprunta, comme on va le voir, une bonne partie de ses éléments à la langue gauloise et aux autres idiomes rustiques de l'Italie.

IV

MODE DE FORMATION DU LATIN

Les auteurs anciens nous font connaître en termes clairs et précis de quelle manière se forma la langue latine. Denys d'Halicarnasse, qui composa, sous Auguste, son livre des *Antiquités romaines*, s'exprime ainsi : « La langue qui est en usage aujourd'hui parmi les Romains n'est ni barbare, ni absolument grecque ; mais elle tient de l'un et de l'autre, et approche de l'Eolique (1). » Le témoignage de Denys d'Halicarnasse est confirmé par Quintilien, qui était un bon juge en ces matières, et qui vivait, comme on sait, sous Galba et sous Domitien. « Les mots, dit-il, sont nés avec la langue latine ou lui sont étrangers. J'appelle étrangers ceux qui nous sont venus de presque toutes les nations.... Dans la division que j'ai établie, j'ai particulièrement en vue la langue grecque, parce que c'est d'elle que la nôtre s'est formée en grande partie, et que même nous nous servons au besoin de mots purement grecs (2). » Ailleurs, il ajoute : « Les mots que nous avons tirés du grec sont très nombreux, surtout ceux qui sont déclinés suivant le dialecte éolien (3). »

(1) Dionys. Halicar., *Antiquitat. romanæ*, lib. I, cap. 91.
(2) Quintilian., *Institut. orator.*, lib. I, cap. 5.
(3) *Id.*, *ibid.*

Ainsi, d'après des témoignages positifs et irrécusables, le latin est sorti de deux sources : du grec et des idiomes barbares. Et que désigne cette expression : les *idiomes barbares?* Elle désigne les patois rustiques de l'Italie, et surtout les patois venus de la Gaule, et même de l'Espagne; car les patois italiens et espagnols sont, comme ceux de la Gaule, antérieurs au latin, et ils se parlaient parmi les paysans pendant la période de la plus belle latinité. C'est ce qui résulte des faits attestés par les écrivains anciens et par les inscriptions.

Aulu-Gelle explique très clairement ce qu'il faut entendre par les éléments *barbares* qui entrèrent dans la composition de la langue latine. Il définit le *barbarisme*, en disant que c'est l'emprunt d'un mot fait à *la langue rustique* (1). Macrobe dit que faire un *barbarisme* c'est parler *à la manière des paysans* (2). Quintilien définit le *barbarisme* à peu près de la même manière, car il dit que c'est l'introduction dans la langue latine d'un mot emprunté à une langue étrangère (3).

C'est, dans l'état présent des opinions en matière d'histoire littéraire, un point important d'établir qu'il se parlait, en Italie, du temps de Cicéron et de Virgile, des patois anciens et nombreux, à peu près identiques aux divers idiomes actuels de la Lombardie, de la Vénétie, de la Romagne et de la Campanie; et nous allons soumettre au lecteur les faits qui nous semblent ne permettre aucun doute à cet égard.

L'existence générale des langues rustiques ou des patois, du temps de la plus belle latinité, est constatée d'abord par ces passages d'Aulu-Gelle et de Macrobe, que nous avons cités, et où ils disent que, faire un barbarisme, c'est emprunter un mot à la langue rustique, ou parler à la manière des paysans, *rustice loqui*. Elle l'est encore dans ce passage du premier de ces auteurs, où, en parlant

(1) Aul. Gell., *Noct. Attic.*, lib. XIII, cap. 6.
(2) Macrob., *Saturnal.*, lib. XIII, cap. 6.
(3) Quintilian., *Instit. orator.*, lib. I, cap. 5.

des mots *sermonari* et *sermocinari*, il dit que le premier est plus conforme à la *langue rustique*, mais plus logique (1).

On peut citer au moins six patois de l'ancienne Italie, dont l'existence est bien constatée par les témoignages de l'histoire ; ce sont : le patois du Latium, ou le latin rustique, le patois osque, le toscan, le sabin, le padouan et le gaulois ; encore faut-il supposer que l'idiome de Préneste rentrait dans celui du Latium, et n'était pas Eque ou Hernique.

Le patois du Latium devait être fort mêlé, et avoir plusieurs dialectes, à raison des cinq ou six peuples divers qui composaient ce qu'on appela le *Latium antiquum*, tels que les Laurentins, les Rutules, les Antiates, les Albains, les Volsques, les habitants de Gabies et de Preneste. Varron, et, après lui, Aulu-Gelle et Festus Pompée mentionnent ce latin rustique, en disant que les bouviers donnaient le nom de *triones* aux bœufs de labour (2). Nonius désigne aussi le patois du Latium, en disant qu'au lieu d'appeler un balai *scopa*, comme à la ville, les paysans l'appelaient *syrus* (3). Quintilien distingue le latin rustique du latin littéraire ; il appelle le premier *barbare*, et le second *épuré* (4). Les Prenestins parlaient un de ces dialectes du patois latin ; car, dans la comédie intitulée *Truculentus*, Plaute fait dire à un personnage qu'il retranche la première syllabe de certains mots, à la manière des habitants de Préneste (5). Cependant Quintilien parle de l'idiome prénestin comme s'il n'avait pas appartenu à la famille de ceux que l'on parlait dans le Latium, et il le met sur le même rang que le toscan et le sabin (6).

(1) *Sermonari, rusticius videtur, sed rectius.* Aul. Gell., lib. XVIII, cap. 2.

(2) *Ego quidem cum et Ælio et Varrone sentio, qui triones rustico certe vocabulo boves appellatos scribunt.* Aul. Gell., lib. II, cap. 21

(3) *Has nos scopas, rustico nomine syros vocant.* Noni., Paris, 1582, p. 22.

(4) *Barbara ab emendatis... discernere.* Quintilian., *Instit. orator.*, lib. I, cap. 6, *in fine.*

(5) Plaute, *Truculent.*, vers 646.

(6) *Taceo de tuscis et sabinis verbis, et prænestinis quoque; nam ut*

De tous les patois antiques de l'Italie, antérieurs au latin, et qui ne cessèrent jamais d'être parlés dans les campagnes et dans les petites villes, le plus célèbre fut la langue osque, usitée dans la Campanie, pays situé entre le Latium et la Lucanie, et patrie d'Ennius et de Varron. Les ruines de la maison du *plus savant des Romains* existent encore dans la plaine de San Germano, au pied du Mont-Cassin, et nous plaçons au rang de nos meilleurs souvenirs le pèlerinage que nous y avons fait, il y a quelques années.

Ennius disait qu'il avait trois âmes, parce qu'il parlait trois langues : le grec, l'osque et le latin (1). Aulu-Gelle ajoute que Mithridate parlait très correctement les vingt-cinq langues de son Empire. L'osque avait cela de particulier, qu'il s'était élevé à une certaine valeur littéraire, en servant à écrire de petites comédies en vers et en prose, que la jeunesse romaine composait et jouait encore du temps de Tite-Live et de Cicéron (2). C'est ainsi qu'en France quelques patois se sont élevés et épurés, sous l'influence de certains poètes ; comme le provençal, sous l'influence des troubadours ; le languedocien, dans les poésies de Goudouli ; le Béarnais, dans celles de Despourrins ; l'Agenais, dans celles de Jasmin ; l'Avignonais, dans celles de Roumanille.

On parlait aussi, dans le Padouan, un idiome distinct du latin, et dont, au dire de Quintilien, Catulle et surtout Tite-Live ne s'étaient pas toujours complétement préservés (3). Le patois de la Toscane et celui de la Sabine sont mentionnés par Quintilien, comme mêlés aux écrits de certains auteurs, par exemple de Vectius (4).

eorum sermone utentem Vectium Lucilius invectatur. Quintilian., *Institut. orator.*, lib. I, cap. 5.

(1) ..... Quod loqui græce et *osce*, et latine sciret. Aul. Gell., lib. XVII, cap. 17.

(2) Voir, dans Tive-Live, l'explication qu'il donne sur l'origine et sur la composition de ces comédies, qu'on nommait *Atellanes*. Tit.-Liv., *Hist.*, lib. VII, ch. 2.

(3) Catullus *ploxenum* circa *Padum* invenit... Pollio deprehendit in Livio *patavinitatem*. Quintilian., *Institut. o ator.*, lib. I, cap. 5.

(4) Taceo de *tuscis* et *sabinis* verbis...; nam ut eorum utentem *sermone* Vectium.... Quintitian., *Institut. orator.*, lib. I, cap. 5.

Enfin, on parlait le patois gaulois ou celte aux plus belles époques de la latinité, dans les diverses contrées de l'Italie colonisées par nos ancêtres. C'est ce qui résulte clairement du passage suivant d'Aulu-Gelle : « A Rome, en notre présence, un vieil avocat, bien connu, mais d'une science douteuse et improvisée, parlait devant le préfet de la ville. Pour peindre la pauvreté d'un chevalier qui faisait maigre chère, mangeant journellement du pain de son, et n'ayant pour boisson qu'un vin nauséabond et fétide, il dit : *Hic eques romanus apludam edit et floces bibit*. Tous les assistants se regardèrent d'un air sérieux et troublé, se demandant la signification de ces deux mots ; mais bientôt, comme si l'avocat avait dit je ne sais quoi en *toscan* ou en *gaulois*, tout le monde éclata de rire (1). » Le malencontreux avocat, ajoute Aulu-Gelle, avait emprunté les mots *apluda* et *floces*, signifiant du son et de la lie de vin, à une comédie de Plaute, sans remarquer que ces mots, inconnus à Rome, appartenaient au vieux patois du Latium.

On le voit, les divers peuples qui, avant le développement de Rome, occupèrent ou envahirent l'Italie, non-seulement avaient tous leurs langues distinctes, mais ils les conservèrent à peu près intactes pendant et après la formation du latin. Ces idiomes antiques, qui ont servi à la formation de la langue latine, c'étaient, à peu de chose près, les idiomes actuels de l'Italie, lesquels varient, comme on sait, de pays à pays. Un paysan de l'Arno aurait de la peine à converser avec un Vénitien, et celui-ci n'entendrait pas un vigneron de Marsala ou de Cumes.

Les preuves fournies par l'histoire sur l'existence de ces antiques patois italiens sont, ainsi qu'on l'a pu voir, bien positives ; cependant, on peut fort heureusement les fortifier encore et les mettre hors de toute discussion, à l'aide de monuments épigraphiques d'une authenticité incontestable, qui ont conservé des fragments de ces patois. Ces fragments présentent les principaux caractères des idiomes actuels de l'Italie.

(1) ..... Quasi nescio quid *tusce* aut *gallice* dixisset. Aul. Gell., lib. XI, cap. 7.

V

DÉBRIS EPIGRAPHIQUES DES VIEUX PATOIS ITALIENS

On sait que les noms propres sont des substantifs ordinaires, appliqués aux personnes pour les qualifier, comme Le Noir, Le Grand, Le Masson, La Fontaine, Le Bois, et ainsi de suite. Les noms propres sont toujours formulés dans la langue du pays où les familles qui les portent ont pris naissance; et c'est ainsi que tous les Laroche sont originaires du nord de la France, et tous les Laroque du Midi. L'étude des noms propres usités, en Italie, pendant le siècle d'Auguste, par exemple, peut donc aider à déterminer le caractère des idiomes auxquels ces noms propres étaient empruntés. Or, il résulte du témoignage de plusieurs monuments, qu'un grand nombre de ces noms propres étaient formulés dans la langue italienne des temps modernes.

Le Musée de Naples a consacré une salle aux cachets ou aux outils servant à marquer les ustensiles, trouvés à Pompéies. Nous avons copié quelques-uns de ces cachets; nous n'en citerons qu'un, parce qu'il dispense des autres. Il porte le nom de la famille, ainsi écrit: DELLI. AMICI. N'est-ce pas là un nom formulé en italien moderne? Et cependant le cachet en bronze qui le porte est au moins du siècle d'Auguste.

Il y a, dans l'une des salles basses de ce musée, divers marbres portant des inscriptions dites *honoraires*. Ce sont des ordres du jour de Vespasien, où figurent les noms des soldats qui se sont distingués pendant les diverses campagnes du règne. Nous en avons copié quelques-unes, parmi les plus caractéristiques :

Marbre n° 1906 :

FELICIO. CANO.

Marbre n° 1002 :

FELICIO. LUCRIO. ACRO.
CERDO. VERNIO. BOTRIO.
ISIO.

Marbre n° 1708 :

SPENDO. CALASTRO.
FAUSTIO. THEMISO.
PRIMIO. GELOS.
STRATO.

Nous croyons superflu de faire observer que tous ces noms propres sont au nominatif, comme le prouve, entre autres, le nom celte de GELOS, ou plutôt qu'ils sont indéclinables, comme les noms propres empruntés à l'italien moderne, à la nature desquels ils participent très visiblement. Il en est ainsi du nom de l'esclave *Celadioti*, qui avait les fonctions de baigneur auprès de Germanicus. Nous avons copié son inscription funéraire dans le Colombaire de la famille d'Auguste, à gauche de la Voie Appia, hors de la porte Saint-Sébastien, à Rome :

CELADIOTI. CÆSARIS. AUGUS. SERVUS. UNCTOR.
GERMANICI.

Ces exemples prouvent surabondamment que les patois italiens parlés avant l'ère vulgaire étaient sensiblement les mêmes que ceux d'aujourd'hui. Ils avaient l'article *le la les*, comme le montre le cachet de Pompeï, et les substantifs, déjà indéclinables, avaient les terminaisons en o, io, i, ainsi que cela résulte des noms propres qui précèdent

Le latin resta la langue officielle du monde romain, même long-

temps après la translation de l'Empire en Orient, puisque la codification de Justinien est du milieu du sixième siècle. Il resta également la langue de la société polie, au moins jusqu'à la fin du cinquième siècle, comme le prouvent les poèmes de Claudien et la volumineuse correspondance de saint Jérôme. Il est d'ailleurs digne de remarque que les grammairiens les plus célèbres, tels que Festus Pompeius et Servius, sont du quatrième et du cinquième. Or, la poésie italienne, avec ses formes modernes, florissait déjà au dixième siècle, ainsi que le prouve un manuscrit du monastère du Mont Cassin, indiqué sous le n° 552, dont voici le début :

Io signori, s'io Favello,
Lo vostro audire compello;
Di questa vita interpello,
Ed dell' altra bene spello.

Si la langue italienne n'avait pas existé avant la chute du latin, la poésie italienne n'aurait pas pu trouver si promptement ses formes définitives. Ennius écrivait six siècles après la fondation de Rome, et son latin était presque inintelligible du temps d'Auguste.

Nous croyons avoir surabondamment établi la coexistence du latin et des divers idiomes de l'Italie, comme l'osque, le toscan, le sabin, le gaulois et quelques autres. Les écrivains les plus instruits en ces matières, tels que Denys d'Halicarnasse et Quintilien, déclarent que, bien loin de s'être formés avec les débris du latin, ces idiomes sont entrés au contraire dans la composition de la langue latine, conjointement avec le dialecte éolique. Il y aurait donc une opération intéressante à tenter et qui ne serait même pas très difficile : ce serait de faire subir à la langue latine une sorte de décomposition chimique, en vue d'isoler les uns des autres ses éléments grecs et ses éléments gaulois. Nous l'avons essayée sur une petite échelle, dans le tableau qu'on va lire.

Lorsque vivait encore le cardinal Mezzofanti, nous eûmes l'honneur de lui soumettre, à Rome, une observation, que tout le monde peut vérifier, à savoir que le latin a toujours au moins deux

chose, et que, de ces deux mots, l'un se
ns les patois de la France. Sur la question
ux langues avait dû emprunter à l'autre,
ondait, comme nous, que ce devait être le
avait fait l'emprunt, il aurait emprunté
i n'est pas. Nous soumettons notre essai
ce ces sortes de matières. Des deux colonnes
de gauche contient ceux qui viennent géné-
ie de droite, ceux qui viennent toujours du

LATIN	LATIN	PATOIS AQUITAIN
lus.....	Terra.....	Terre, terra.
etum.....	Mare.....	Ma, mar.
ira.....	Aër.....	Aïré.
umen.....	Lux.....	Lutz.
Estus.....	Calor.....	Calou.
ignis.....	Focus.....	Soc. honec.
Cervix.....	Caput.....	Cap.
Os.....	Bucca.....	Bouca, bouco.
Lethum.....	Mors.....	Mort.
Ager.....	Campus.....	Camp.
Domus.....	Casa.....	Casa, caso.
Iter.....	Via.....	Via, viage, voyage.
Uva.....	Racemus.....	Rasim, arrasim.
Equus.....	Caballus.....	Chabal, chibau.
Felis.....	Catus.....	Gat.
Sus.....	Porcus.....	Porc.
Anguis.....	Serpens.....	Serpent, serp.
Avis.....	Ucella.....	Ausel, auset.
Syrus.....	Scopæ.....	Scoubet.
Murus.....	Paries.....	Paret.
Magnus.....	Grandis.....	Grand, gran.
Gramen.....	Herba.....	Herba, herbo.
Ævum.....	Vita.....	Bita, bito.
Vincire.....	Ligare.....	Liga.
Urere.....	Cremare.....	Crema.
Agere.....	Facere.....	Fa.

Au point où nous sommes parvenus, il nous reste à mettre hors de doute l'antiquité de la langue gauloise ou celtique, forme première du français moderne, à montrer l'identité des idiomes parlés par nos ancêtres, conquérants de l'Italie, de l'Illyrie, de la Thrace, de la Grèce et de l'Asie-Mineure, avec les idiomes parlés encore de nos jours à Marseille, à Nîmes, à Toulouse, à Bordeaux, à Vannes, à Bourges, à Lyon, à Reims, à Arras, et dans les contrées situées entre la Meuse et la Moselle, où se conserve le wallon ; à faire voir, enfin, que les patois actuels, qui servent aux relations des paysans entre eux, dans toute la France, de l'Océan aux Alpes et du Rhin aux Pyrénées, sont exactement les mêmes que ceux que César trouva établis parmi nos pères, que ceux que Bellovèse porta à Milan, Brennus à Rome et à Delphes, et qu'ils sont, par conséquent, bien antérieurs au latin, loin d'être nés de ses débris.

Il nous faut néanmoins, avant d'aborder cette partie des origines nationales, faire sortir de l'esprit du lecteur la préoccupation née de certaines divisions de notre langue, telles que la division en *langue d'oil*, en *langue d'oc* et en *langue romane*. Non-seulement ces divisions sont idéales et chimériques, non-seulement il n'a jamais existé, autre part que dans l'imagination de quelques lettrés, une *langue d'oc*, une *langue d'oil* et une *langue romane*, mais ces classifications égarent la critique, la jettent dans des voies stériles et sans issue, et la rendent rebelle, par l'empire d'idées préconçues, aux sollicitations de la simple et droite vérité.

VI

LANGUE D'OC. — LANGUE D'OIL. — LANGUE ROMANE.

S'il y a une maxime élémentaire qui n'ait pas besoin de démonstration, c'est qu'il ne saurait avoir existé nulle part une langue sans un peuple pour la parler. Or, on demanderait vainement aux

dictionnaires géographiques un peuple d'*oil*, un peuple d'*oc*, et un peuple *roman*.

L'erreur des érudits qui ont imaginé la division de la langue française en *langue d'oc* et en *langue d'oil*, consiste à avoir attribué une signification générale à des faits locaux, imparfaitement étudiés et sans valeur théorique. Dans aucune des grandes contrées de la France, dans aucune des anciennes provinces, on ne dit, d'une manière générale et systématique, soit oc ou OIL, pour signifier OUI, soit NO ou NENNI, pour signifier NON. A plus forte raison ces différences n'ont-elles jamais caractérisé deux langues distinctes, qui auraient été parlées, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche de la Loire.

On trouve, cela est vrai, dans les poètes du treizième siècle, des façons de dire qui, si elles n'étaient pas sérieusement contrôlées, donneraient à penser qu'on pouvait distinguer la langue française du Nord de celle du Midi par la différence du mot employé pour l'affirmation ou pour la négation; mais l'étude des faits réduit à de très étroites proportions les conséquences qu'on est autorisé à tirer du langage de ces poètes.

Dante est, à notre connaissance, le premier qui ait caractérisé une langue par le mot employé à l'affirmation, lorsqu'il s'écrie, dans le trente-troisième chant de *l'Enfer*, en terminant l'épisode d'Ugolin : « O Pise, opprobre de ces belles contrées où résonne le SI. » Les contrées où résonne le *si*, c'est évidemment l'Italie tout entière, et non pas seulement la Toscane. On dit *si*, pour *oui*, dans toute l'Italie, et ce mot est nécessairement propre aux patois antiques et primitifs, car on sait que la langue latine n'a pas de mot pour dire OUI, tout court.

Un troubadour du treizième siècle, Bernard d'Auriac, donne aussi à penser que la langue du Midi se distinguait de celle du Nord par les mots employés à l'affirmation et à la négation. Dans un sirvente relatif à l'expédition de Philippe le Hardi contre Pierre III, roi d'Aragon, il dit que les Catalans entendront les mots OIL et NENIL, au lieu d'oc et de NO.

Els Catalas estregs cortes
Vayran las flors, flors d'ourada semensa,
Et auziran dire per arago
Oil et *nenil* en lusc d'*oc* e de *no*.

Mais ces sortes de témoignages, si positifs qu'ils soient, se réduisent à peu de chose, si l'on songe que *oil*, signifiant *oui*, appartient aussi au patois de Nîmes, et que *nenni*, signifiant *non*, appartient aussi aux patois du Languedoc et de l'Aquitaine.

On le voit donc, la forme de l'affirmation ou de la négation ne peut pas raisonnablement servir de base à une division de la langue française, puisque certaines contrées du Midi disent *oil* et *nenni*, tout comme certaines contrées du centre ou du Nord. D'ailleurs, les Anglais emploient la négation des Aquitains, *noù*, et il ne serait pas raisonnable d'assimiler la langue anglaise à la langue gasconne.

La présence de l'article *le, la, les*, dans toutes les branches de la langue celtique est, comme l'affirmation et la négation, une preuve de plus de l'antériorité des patois et du français sur le latin. En effet, la langue latine, n'ayant ni l'article, ni l'affirmation, ne saurait avoir donné à d'autres ce qu'elle ne possède pas elle-même. Le cachet de Pompéi, que nous avons cité, prouve que les patois italiens du temps d'Auguste avaient déjà l'article ; et le *Roumanesc*, qui est le patois méridional du temps de Trajan, l'a également.

Quant aux grammairiens qui prétendent que l'article *doit être* une partie du discours *de formation récente*, il faut les plaindre de s'être mis si gratuitement en frais de théories. Le grec parlé par Homère n'est pas d'hier, et le grec a l'article. Il est aussi court et plus logique d'étudier les langues que de les inventer. Il arrive souvent que les corporations savantes proposent et font accepter de certaines locutions ; mais l'histoire n'a jamais signalé un congrès de pâtres et de laboureurs s'entendant des étangs de la Bresse aux charbonnages de la Belgique, des plaines de la Crau aux landes de la Bretagne, pour décider qu'on mettrait désormais l'article dans tous les idiomes de la langue celtique. Les locutions générales qui

sont dans la langue du peuple, c'est Dieu qui les y a mises; c'est pour cela qu'elles durent et résistent aux révolutions, tandis que les langues savantes, œuvres des hommes, périssent comme ont péri le sanscrit, le grec et le latin.

La confusion introduite par l'hypothèse gratuite de l'existence d'une langue *romane* est plus regrettable et plus grave encore. Des érudits, qui avaient d'ailleurs un grand mérite, ont voulu présenter comme un idiome spécial la langue employée par quelques poètes provençaux ou périgourdins du onzième et du douzième siècle, qu'on nomme troubadours, tels que Vidal, Raymond Béranger ou Bertrand de Born.

D'abord, la langue des Troubadours n'est autre chose que le patois natal de chacun d'eux, épuré, régularisé, élevé à une certaine hauteur littéraire par les exigences de la poésie et par le goût du poète; si bien que les troubadours ont embelli des langues déjà existantes, et nullement créé une langue nouvelle. C'est ce que confirme Dante, dans le vingt-sixième chant du *Purgatoire*, lorsque, parlant d'Arnauld Daniel, troubadour provençal, auteur de *Lancelot du Lac*, il dit : « c'est lui qui travailla le mieux sa langue maternelle. »

Tu miglios fabbuo del parlas materno.

C'est ainsi que Goudouli a écrit en languedocien, Despourrins en béarnais, Jasmin en Agenais, employant l'idiome natal, en lui donnant plus de pureté par le choix des mots et plus de noblesse par la tournure des phrases.

D'un autre côté, l'usage général, au onzième et au douzième siècle, était d'appeler *roman*, ou langue *romane*, tous les idiomes vulgaires de la France, sans distinction, par opposition au latin, qui était resté la langue officielle de l'administration, de la justice et de l'Église. Ainsi, parler *roman*, ou parler la langue *romane*, c'était, dans toutes les parties de la France, au nord comme au midi, employer l'idiome local, qu'il fût, d'ailleurs, provençal, auvergnat ou

français wallon. Les preuves de ce fait sont si nombreuses, que nous ferons un choix parmi les plus manifestes.

Jean de Mandeville, dans la préface de son *Voyage en Orient*, publié à Londres en 1725, s'exprime ainsi : « Et sachiez que j'eusse cest livres mis en latin, pour plus brièvement deviser; mais, pour ce que plusieurs entendent mieux *roumant* que *latin*, je l'ai mis en *roumant*. » Voilà donc du *roman* qui est, en réalité, du français tout pur.

Joinville, dans son *Histoire de saint Louis*, parle en ces termes : « Il avait gens illec qui savaient le sarrazinois et le français, que l'on appelle drugemens, qui *enromançaient* le sarrazinois au comte Perron. » Ce comte Perron était chambellan de saint Louis, et les drogmans *enromançaient*, c'est-à-dire traduisaient en français, pour lui, le sarrazinois ou l'arabe.

Du Cange cite, au mot *lingua romana*, un passage de la *Chronique latine du monastère de Saint-Trudon*, où il est dit : « Il n'avait pas pour langue maternelle l'allemand, mais celle que, par corruption, nous appelons *romane*, ou bien, en allemand, *wallone*. »

Nous terminerons par un dernier exemple, emprunté au *Roman de Rou*, écrit au douzième siècle par Wace, en patois normand de Jersey :

Si l'on demande ki ço dist,
Ki ceste estoire en *romanz* mist,
Jo di e dirai ke jo sui
Wace, de l'isle de Gersui (1).

Ainsi, un usage général du douzième au quatorzième siècle, en France, désignait sous le nom de *roman* ou de langue *romane*, non pas la langue littéraire des Troubadours, ou même les patois du Midi, mais tous les idiomes nationaux, sans distinction, y compris le français wallon, et même le type le plus direct du français actuel, c'est-à-dire la langue parlée par saint Louis et par les dignitaires

(1) *Roman de Rou*, t. II, p. 95, v. 10,440.

de sa cour. Il faut donc chercher ailleurs que dans ces vaines classifications de langue d'*oc*, de langue d'*oil* et de langue *romane*, les caractères constitutifs de la langue celtique.

VII

LA LANGUE CELTIQUE

A cette question : qu'est-ce que la langue celtique ? il n'y a évidemment d'autre réponse raisonnable à faire que celle-ci : la langue celtique est celle que parlaient les Celtes ; ce qui amène à chercher et à préciser le nombre et la diversité des peuples que la nation celtique comprenait.

D'après le témoignage unanime des historiens anciens, tous les peuples, sans distinction, qui habitaient la Gaule, des Pyrénées à l'Océan, et des Alpes au Rhin, portaient le nom général de Celtes, auquel les Romains substituèrent celui de Gaulois. « Ces peuples, dit César, s'appellent Celtes dans leur langue, et Gaulois dans la nôtre (1) ». Pausanias n'est pas moins explicite. « Anciennement, dit-il, les Gaulois s'appelaient eux-mêmes Celtes (2) ». Strabon va plus loin : « Autrefois, dit-il, tous les peuples de l'Occident connus se nommaient Celtes (3) ».

Aux yeux de Strabon, les Germains eux-mêmes, c'est-à-dire ces peuples d'au delà du Rhin, connus, depuis le commencement du quatrième siècle, sous le nom général d'*Allemands*, appartenaient à la grande famille celtique. « Les Romains, dit-il, me paraissent avoir donné, avec raison, à ces peuples le nom de *Germains*, voulant dire par là qu'ils étaient de race gauloise ; car, dans la langue des Romains, *germain* veut dire *frère* (4). » Les

(1) Cæsar, *De bell. gallic.*, lib. I, cap. 1.
(2) Pausan., *Attique*, cap. 4.
(3) Strabon, *Prolegomen*, lib. I, cap. 2.
(4) Strabon, *German.*, lib. VII, cap. 1.

français wallon. Les preuves de ce fait sont si nombreuses, que nous ferons un choix parmi les plus manifestes.

Jean de Mandeville, dans la préface de son *Voyage en Orient*, publié à Londres en 1725, s'exprime ainsi : « Et sachiez que j'eusse cest livres mis en latin, pour plus brièvement deviser; mais, pour ce que plusieurs entendent mieux *roumant* que *latin*, je l'ai mis en *roumant*. » Voilà donc du *roman* qui est, en réalité, du français tout pur.

Joinville, dans son *Histoire de saint Louis*, parle en ces termes : « Il avait gens illec qui savaient le sarrazinois et le français, que l'on appelle drugemens, qui *enromançaient* le sarrazinois au comte Perron. » Ce comte Perron était chambellan de saint Louis, et les drogmans *enromançaient*, c'est-à-dire traduisaient en français, pour lui, le sarrazinois ou l'arabe.

Du Cange cite, au mot *lingua romana*, un passage de la *Chronique latine du monastère de Saint-Trudon*, où il est dit : « Il n'avait pas pour langue maternelle l'allemand, mais celle que, par corruption, nous appelons *romane*, ou bien, en allemand, *wallone*. »

Nous terminerons par un dernier exemple, emprunté au *Roman de Rou*, écrit au douzième siècle par Wace, en patois normand de Jersey :

Si l'on demande ki ço dist,
Ki ceste estoire en *romanz* mist,
Jo di e dirai ke jo sui
Wace, de l'isle de Gersui (1).

Ainsi, un usage général du douzième au quatorzième siècle, en France, désignait sous le nom de *roman* ou de langue *romane*, non pas la langue littéraire des Troubadours, ou même les patois du Midi, mais tous les idiomes nationaux, sans distinction, y compris le français wallon, et même le type le plus direct du français actuel, c'est-à-dire la langue parlée par saint Louis et par les dignitaires

(1) *Roman de Rou*, t. II, p. 95, v. 10.440.

térale, en latin, du celtique *Armorique; Aquitaine* voulant dire *maritime*, et la mer s'appelant encore, en bas breton, *ar mor*.

C'est donc un point bien certain et bien établi, sur le témoignage des historiens et des géographes anciens, que la nation celtique comprenait tous les peuples de la Gaule, sans exception; d'où découle cette conséquence, que tous les idiomes de ces peuples appartiennent également à la langue celtique.

VIII

VARIÉTÉ DES IDIOMES CELTIQUES

Il se parle en France huit ou dix idiomes sensiblement divers entre eux, quoique ayant visiblement un fond commun et une identité originelle incontestable. Ces idiomes sont-ils plus ou moins récents ? Proviennent-ils de la décomposition du latin ? Sont-ils le fruit d'une prétendue influence qu'auraient exercée sur la langue gauloise les idiomes des conquérants barbares ? La nation celtique, une dans son essence, pouvait-elle parler plusieurs langues ? — Toutes ces hypothèses tombent devant ce fait, que César déclare avoir trouvé ces idiomes déjà établis dans les Gaules, et que Polybe constate leur existence deux siècles avant l'ère vulgaire.

« Toute la Gaule, dit César, est divisée en trois parties, dont l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux que nous appelons Gaulois en notre langue, et qui se nomment Celtes dans la leur. *Toutes ces nations diffèrent entre elles par le langage*, par les mœurs et par les lois (1). »

Strabon porte le même témoignage, avec un peu plus de précision encore. « On divise, dit-il, la Gaule en trois parties : les Aquitains, les Belges et les Celtes. Les Aquitains diffèrent beaucoup des autres, non-seulement *par la langue*, mais par le corps, qui les fait ressembler aux Espagnols plus qu'aux Gaulois. Les autres Gau-

(1) Cæsar, *De bell. gallic.*, lib. I, cap. 1.

lois (les Belges et les Celtes) se ressemblent par le corps, usent de *langues* qui ne sont pas *les mêmes*, et offrent entre elles *une petite différence* (1). »

Polybe émet l'opinion, partagée par tous les anciens, que les Vénètes établis sur l'Adriatique, et qui ont, plus tard, constitué la Vénétie et fondé Venise, étaient des Celtes, venus de cette partie de la Gaule qu'on nomme le pays de Vannes, et parlaient, à cette époque reculée, une langue différente de celle des autres Gaulois. Voici ses paroles, tirées du dénombrement des Celtes qui avaient envahi l'Italie : « Auprès de la mer Adriatique étaient les Vénètes, peuple ancien, qui avait à peu près les mêmes coutumes et le même habillements que les autres Celtes, mais qui parlait *une autre langue* (2) ».

Strabon confirme l'opinion de Polybe sur l'identité des Bretons de Vannes et des Vénètes de l'Adriatique (3).

L'antiquité des idiomes divers de la Gaule est donc un fait constant. Déjà, du temps de César, les Aquitains ne parlaient pas la langue des Celtes du centre, et ceux-ci ne parlaient pas la langue des Celtes de la Belgique. En outre, deux siècles avant César, les Gaulois de la Basse-Bretagne parlaient un idiome particulier.

Cet état de choses, qui existait il y a plus de deux mille ans, est précisément celui qui existe encore de nos jours : la langue de l'Aquitaine diffère de celle du centre; celle-ci diffère de la langue des pays wallons, et celle de la Basse-Bretagne diffère de toutes les autres. Cependant, la variété des idiomes gaulois ne prouve pas contre l'unité de la langue celtique.

Il y a entre tous les idiomes de la France, sans exception, une communauté de nature manifeste. Les termes sont les mêmes pour les trois quarts, et il n'est pas difficile de les reconnaître sous les différences de désinence ou de prononciation. L'idiome de l'Ile-de-France, qu'une culture plus longue a rendu le pivot de la langue

(1) Strabon, *Gallia*, lib. IV, cap. 1.
(2) Polyb., *Histor.*, lib. II, cap. 17, édit. Leipsick, 1833.
(3) Strabon, *Gallia*, lib. IV, cap. 4.

nationale, se retrouve dans tous ceux qui, moins cultivés, se nomment des patois. Bien plus, le génie grammatical est identique. Tous ces idiomes ont le verbe conjugué de la même façon; tous ont l'article; tous ont le même procédé de former le pluriel; tous ont deux genres, le masculin et le féminin.

Des préjugés critiques peu réfléchis ont fait considérer l'idiome bas-breton comme le type unique du celtique, quoiqu'il ne soit en réalité que l'un des dialectes parlés de tout temps par la grande nation des Celtes, et que le provençal, le languedocien, le catalan, le gascon, l'auvergnat, le français lui-même soient celtiques au même degré que la langue de Vannes, de Léon ou de Tréguier. Eh! bien, le bas-breton lui-même, si différent, au premier abord, des autres idiomes de la Gaule, contient une bonne moitié de termes aquitains, auvergnats, catalans ou provençaux. Il est aisé de s'en convaincre, en faisant le dépouillement soit du dictionnaire *Français-Celtique* du Père de Rostrenen, soit du dictionnaire *Celto-Breton* de Le Gonidec. Nous nous bornerons à un petit tableau, dont les éléments sont pris au hasard.

FRANÇAIS	BAS-BRETON	AQUITAIN
Bouillir	Birvi	Bouri.
Chenet	Landreau	Landré.
Ecuelle	Scudellon	Escudelloun.
Panier	Paner	Paé, panié.
Ecluse	Scluzyou	Esclauso.
Pellée de terre	Palad	Palado.
Liper	Lipat	Lipa.
Loger	Logea	Louggea.
Fermer au loquet	Cliqueda	Cliqueta.
Luire	Leuchi	Luzi.
Maille	Mailhou	Mailho.
Prune	Prun	Pruno, pruo.
Dommage	Doumaich	Dommatgé.
Manchot	Moigned	Moignod.
Manquer	Mancqua	Manca.
Manteau	Mantel	Mantou, mantet.
Marque	Mercq	Merco.

FRANÇAIS	BAS-BRETON	AQUITAIN
Matelas	Matalacz	Matélas.
Révolte	Ravoltou	Rébolto.
Cassant	Brusk	Brusc.
Brouter	Brousta	Brousta.
Prêter	Presta	Presta.
Anse	Kroummel	Crémèro.
Femme de mauvaise vie.	Gauhinou	Gouhino.
Accoutumer	Kustumi	Accoustuma.
Danser	Dansa	Dansa.
Fange	Fank	Fango, hango.
Foin	Fouenn	Hen, Fenn.
Four	Fourn	Hour, four, fourn.

Il convient d'ajouter que le bas-breton lui-même a des dialectes nombreux, tels que ceux de Vannes, de Tréguier, de Léon, de Morlaix, de Saint-Brieuc; et nous pourrions citer tel ménage breton, dans lequel le mari et la femme, parlant des dialectes différents, sont réduits à parler français pour s'entendre.

IX

IDENTITÉ DES IDIOMES CELTIQUES D'AUTREFOIS ET DE CEUX D'AUJOURD'HUI

Au point où nous sommes arrivés de ce travail, deux faits généraux sont établis, à savoir :

Il existait, avant la formation de la langue latine, une langue gauloise ou celtique, parlée dans la Gaule, en Espagne, en Italie, en Illyrie, en Thrace et dans l'Asie-Mineure.

Cette langue celtique avait, en Gaule, dès le temps de César, divers idiomes distincts. Le celtique parlé par les Aquitains, différait de celui qu'on parlait entre la Garonne et la Marne ; ce dernier différait du celtique parlé entre la Marne et le Rhin; enfin, le celtique parlé dans les pays que nous nommons la Basse-Bretagne, différait de tous les autres.

Ajoutons que ce qui se passait il y a deux mille ans est exactement ce que nous voyons de nos jours.

Il reste maintenant un grand et dernier fait à établir : c'est que ces idiomes gaulois ou celtiques, constatés par les historiens anciens, étaient les mêmes que ceux que l'on parle encore aujourd'hui.

Une première preuve de l'identité des anciens idiomes celtes et des idiomes actuels se tire de ce fait que plusieurs mots, donnés comme gaulois par les auteurs anciens, appartiennent encore aux patois ou au français. Nous allons en citer quelques exemples.

Diodore de Sicile, qui vivait du temps de César, dit que les Gaulois se servaient, dans le combat, d'une sorte de pique qu'ils appelaient *lance*, λογχία (1). Varron, et après lui Aulu-Gelle, disent que le mot *lancea* est espagnol (2). Cela signifie seulement qu'il est celte, et employé des deux côtés des Pyrénées.

Suétone, dans la *Vie de Vitellius*, dit que BEC DE COQ, *rostrum gallinacœi*, en latin, se disait BECCO, en patois toulousain. Les mots BEC et COQ, de pure origine celtique, existaient donc au premier siècle de l'ère vulgaire (3).

Pline dit que les Celtes appelaient les bracelets *viriolæ* (4). Le mot *virole* signifie encore *anneau*, *cercle ;* et de ce mot viennent le français *virer*, et l'aquitain *biroula*, tourner.

Pausanias dit que les Gaulois qui pénétrèrent en Grèce appelaient un cheval *marca* (5). En bas-breton, un cheval s'appelle encore *march*. Ce mot appartenait aussi aux patois celtes de la conquête. La loi des Bavarois s'exprime ainsi : « Si c'est un cheval, que nous appelons *march* (6). » De *march* est venu *maréchal*.

Pline dit que l'alouette, nommée, en latin, *galerita*, se nommait

(1) Diodor. Sicul., lib. V, cap. 30.
(2) Aul. Gell., lib. XV, cap. 30.
(3) Sueton., *Vitell.*, cap. 18, *in fine*.
(4) Pline, *Histor. natur.*, lib. XXXIII, cap. 12.
(5) Pausan., lib. X. *Phocide*, cap. 19.
(6) *Lex Bajuvar*. Editio Herlodi, cap. 7, § 1.

en gaulois *alauda* (1). Elle se nomme encore, parmi nous et suivant les idiomes, *alauso*, *lauzo*, *lauzetto*, *alouette*.

Quintilien dit que les Espagnols appelaient *canthus* la bande de fer qui enveloppe une roue (2). Du Cange constate que, dans des titres du quatorzième siècle on disait *canta*, pour traduire le patois *chante*, d'où vient *jante*, qui se dit *canso* en patois aquitain.

Le Digeste s'exprime ainsi : « .... Les biens que les Grecs nommaient paraphernaux, et que les Gaulois nomment *peculium*, *pécule* (3). »

L'auteur du traité en grec *des Fleuves*, attribué à Plutarque, dit que la ville de Lyon reçut le nom de *Lugdunum*, des mots *lug* et *dunum*, qui, en gaulois, signifient, le premier *corbeau*, le second *montayne*. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'accepter l'étymologie ; mais *dune* veut dire encore monticule ; et, selon le dictionnaire français-celtique du Père de Rostrenen, *lug* veut dire corbeau, en bas-breton.

Nous pourrions multiplier ces exemples, et montrer que d'autres mots, usités aujourd'hui dans tel ou tel idiome de la France, étaient cités comme gaulois ou celtes par les auteurs anciens, ce qui montre bien que la langue celtique n'a pas sensiblement changé depuis deux mille ans, car ce qui est vrai d'un mot peut et doit se conclure de tous les autres.

Il serait surtout curieux de remarquer que les noms des fleuves, des hommes, des localités n'ont pas changé depuis les temps les plus reculés, et qu'ils sont encore ce qu'ils étaient avant l'invasion romaine. Ainsi, du temps de César et de Strabon, comme aujourd'hui, *Paris* s'appelait *Paris*, Πάρισ; *Auch* s'appelait *Ausc*, Αύσκ; le *Tech* s'appelait *Tecum ;* le *Var*, le *Jura*, s'appelaient *Var* et *Jura*. Strabon nomme la Garonne, Γαρούνα, *Garouna*, qui est son nom patois ; et si l'on étudie les noms des chefs gaulois qui envahirent l'Italie, la Grèce et l'Asie, ne retrouvera-t-on pas les noms actuels

(1) Pline, *Histor. natur.*, lib. II, cap. 37, 44.
(2) Quintilian., lib. I, cap. 5.
(3) L. IX. § 3. *Digest.*, *De juris dot.*

dans les noms de Bellovèse, qui est Belbèze ou Beauvoir; dans Epossognat, Cassignat, Clondic, Cogentiac, et tant d'autres, cités par César ou par Tite-Live?

La forme des mots et la prononciation, restées les mêmes, prouvent donc l'identité des idiomes actuels de la France avec cette antique langue celtique, que Septime Sévère nommait la langue gauloise, *lingua gallica* dans une loi du Digeste. En l'année 387, saint Jérôme disait que les Galates, établis en Asie-Mineure, entre le Taurus et l'Hellespont, depuis six siècles, parlaient encore une langue tout à fait différente du grec, et semblable à la langue de Trèves (1), c'est-à-dire au celte parlé par les Belges, qui était la langue de leurs pères. Nous allons montrer que la colonie militaire établie par Trajan dans la Dacie, avec des soldats gaulois, et séparée depuis plus de seize siècles du monde latin, parle encore aujourd'hui la langue du Languedoc et de l'Aquitaine.

X

LES PATOIS DU TEMPS DE TRAJAN.

Si l'on excepte Herculanum, conservée sous la lave, et Pompéies, conservée sous la cendre, nous ne savons pas d'exhumation plus curieuse et plus instructive que celle des patois méridionaux portés en Dacie par les soldats de Trajan, conservés intacts depuis dix-huit siècles sous la couche épaisse des idiomes de l'invasion, et reparaissant aujourd'hui avec la forme et la prononciation qu'ils avaient à leur départ d'Auch, de Toulouse et de Narbonne.

La colonie militaire établie par Trajan sur les bords du Danube, dans les pays nommés aujourd'hui la Valachie et la Moldavie (2), est

(1) Saint Jérôme, 3e fragm. sur le comment. de l'Épître de saint Paul aux Galates.

(2) Voici en quels termes s'explique Eutrope sur les colonies fondées par Trajan :

... *Trajanus, victâ Daciâ, ex toto orbe romano infinitas eò copias*

restée, depuis Aurélien, sans communication avec la mère patrie. Les Goths l'envahirent et l'occupèrent; et, après les Goths, les Huns, les Avares, les Bulgares, les Petchenégues, les Outses, les Turcs, les Russes, les Croates. Cependant la langue primitive de cette colonie d'origine gauloise, qu'on appelle aujourd'hui la langue *roumane*, et qui se nomme elle-même *Romanesc*, si l'on a soin de la dépouiller des éléments étrangers qui l'ont pénétrée, n'est autre chose que le patois sous-pyrénéen. Elle n'a rien reçu, ni pu recevoir des débris du latin; elle est restée ce qu'elle était dans la bouche des soldats qui la portèrent en Dacie; et elle est, pour nous, une preuve irrécusable de l'identité des patois celtes du premier siècle de l'ère vulgaire avec les patois méridionaux d'aujourd'hui.

Nous allons placer sous les yeux du lecteur un spécimen suffisant pour le convaincre. Ceux qui voudraient pousser plus avant leurs recherches, n'auraient qu'à opérer le dépouillement complet du Vocabulaire Français-Valaque de Poyenar, Aaron et Hill, directeur et professeurs du collége de Saint-Sava, à Bucharest, imprimé dans cette ville, en 1840.

FRANÇAIS	ROMANESC	PATOIS AQUITAIN
Abonner	Abona	Abouna.
Aboyer	Latra	Layra.
Accommoder	Acomoda	Acoumouda.
Acheter	Coumpara	Croumpa.
Adieu	Adio	Adiou.
Adjuger	Adjoudica	Adjudica.
Adopter	Adopta	Adopta.
Affront	Affront	Affrount.
Aider	Aïouta	Ajuda.
Aisé	Comod	Comodé.
Allée	Aleiou	Aléo, aléio.
Allié	Aliat, unit	Aliat, unit.
Ami	Amic	Amic.
Apercevoir	Descoperi	Descoubri.

hominum transtulerat, ad agros et urbes colendas; Dacia enim diuturno bello Decebali viris fuerat exhausta. — Eutrop., lib. VIII, cap. 3; voir aussi Aurelius Victor, *de Cæsaribus*, Ulp. Trajan.

FRANÇAIS	ROMANESC	PATOIS AQUITAIN
Appel	Apel	Apel.
Attaquer	Ataca	Ataca.
Attribuer	Attribui	Attribua.
Bal	Bal	Bal.
Banc	Banca	Banca, banco.
Barrière	Bariera	Bariero.
Bataille	Batalie	Bataillo.
Bâtard	Bastard	Bastard.
Bâton	Baston	Bastoun.
Battre	Baté	Baté.
Billet	Bilet	Billet.
Billot	Trounkeou	Trounquo.
Bloc	Bloc	Bloc.
Bœuf	Boü	Büou.
Bouquet	Bouket	Bouquet.
Bourrer	Boura	Boura.
Brûler	Ardé	Ardé.
Cabas	Panié	Panié, pié.
Cabinet	Cabinet	Cabinet.
Cacher	Ascundé	Escoundé.
Cadet	Cadet	Caddet.
Canal	Canal	Canal.
Château	Castel	Castel, castet.
Chicaner	Chicana	Chicana.
Clairon	Clarin	Clarin.
Cloison	Parete	Paret.
Cochon de lait	Pourquel	Pourquet.
Collet	Colet	Colet.
Compagnon	Camerad	Camarado.
Compas	Compas	Coumpas.
Confus	Confous	Confus.
Connaître	Connoaché	Counéché.
Consulter	Consoulta	Consulta.
Contrée	Lok	Loc.
Courage	Couratgé	Couratgé.
Coust	Cost	Cost, coust.
Couveuse	Cloca	Clouquo.
Dénouer	Desnoda	Desnouda.
Dépouiller	Despoia	Despouilla.
Dessécher	Séca	Séca.
Disputer	Desbaté	Desbaté.
Écourter	Scurta	Escurta.

FRANÇAIS	ROMANESC	PATOIS AQUITAIN
Enfler	Ounfla	Unfla.
Ensemencer	Séména	Séména, sémia.
Entrer	Intra	Entra.
Épier	Spiouna	Espiouna.
Étoffe	Stofa	Estofa, o.
Flocon	Floc	Floc.
Foin	Fen	Fen.
Glu	Besc	Besc.
Ici	Aiqui	Aqui, aci.

Nous avons dû nous borner dans nos exemples. Nous n'avons pas dépassé, comme on le voit, la lettre G, et, dans cet intervalle, nous n'avons pas pris le quart des mots qui s'offraient à nous. De tels exemples ne laissent aucun doute. Le fond du *romanesc* est donc du patois pur ; et comme ce patois est resté, depuis Trajan, sans communication possible, soit avec l'Italie, soit avec la Gaule, il faut nécessairement conclure qu'il était, il y a dix-huit cents ans, ce qu'il est encore aujourd'hui.

XI

CONCLUSION.

S'il reste bien établi que la langue celtique ou gauloise était formée et se parlait dans toute l'Europe, avant l'éclosion du latin, que ses divers idiomes d'aujourd'hui existaient avant l'invasion romaine, et qu'ils n'ont pas sensiblement changé depuis deux mille ans, on est forcé de conclure que ses origines sont nationales, et qu'on s'égarerait en cherchant l'étymologie de ses termes fondamentaux dans les langues étrangères.

Dominés et souvent aveuglés par des préjugés pédagogiques, nous ne savons pas assez le haut degré de culture morale où nos ancêtres étaient parvenus, à l'époque où César les connut et les

soumit. Ils n'avaient pas les arts plastiques de la Grèce; mais ce que César écrit du savoir et de la philosophie des Druides, qui étaient le corps sacerdotal de la nation et les directeurs suprêmes de sa politique, nous montre qu'ils étaient bien supérieurs aux écoles de Rome et d'Athènes, et qu'ils avaient la civilisation des idées, qui est la vraie civilisation. Ils employaient, dit César, l'alphabet grec dans la composition de leurs poèmes et dans la gestion de leurs affaires publiques ou privées (1), quoique le savant *Ramus*, ou Pierre la Ramée, prétende que cet alphabet était gaulois, et que le Père Grégoire de Rostrenen donne un alphabet employé par les anciens Bretons, tiré des antiques monuments de la Bretagne (2); mais la poésie et la théologie des Druides avaient, d'un bout à l'autre de la Gaule, un caractère propre; et c'est aux Druides qu'était due notamment la création de cet ordre de religieux mendiants, qu'on retrouve plus tard dans l'organisation de Rome païenne.

Une telle nation avait donc sa langue, beaucoup plus développée qu'on ne se l'imagine communément; et l'on conçoit, en étudiant sa précocité relative, qu'elle ait dû entrer pour beaucoup dans la formation de la langue latine. Cette dernière, ainsi que nous l'avons vu, se forma artificiellement, comme Rome elle-même, asile primitif de tous les bannis italiens, et les divers peuples du Latium n'eurent une même langue qu'à partir du moment où ils eurent une patrie commune. Cette vérité n'avait pas échappé à Virgile, qui avait mis cette promesse dans la bouche de Jupiter lui-même :

... *Faciamque omnes uno ore Latinos* (3).

La plus étrange idée que l'on ait pu concevoir, c'est que les

(1) Cæsar, *De bell. gallic.*, lib. VI, cap. 16.

(2) Alphabet tiré d'un ancien calice de l'abbaye de Landerner, d'une croix de pierre à Plou-Sané, à deux lieues de Brest, du château de Lezascoët, près de Douarnenez, dont les pierres de taille, *que j'ai vues en place* en 1702, étaient toutes marquées de ces caractères. — *Dictionn. franc.-celtiq.*, verbo *Alphabet*.

(3) *Æneid.*, lib. XII., vers 837.

Romains aient imposé le latin aux Gaulois. Est-ce qu'il est au pouvoir de qui que ce soit d'imposer une langue à une nation? Est-ce qu'une pareille entreprise est matériellement réalisable? Que les Anglais aient imposé des chausses aux Ecossais, après la bataille de Culloden, cela est encore concevable; pour prendre un vêtement, il suffit de vouloir le porter; mais pour prendre une langue, il faut l'étudier longtemps, et avoir assez d'intelligence pour la comprendre.

Pour enseigner le latin à nos enfants, il faut sept années d'études, et encore le savent-ils imparfaitement; et, pour l'enseigner aux paysans, aux laboureurs, aux pâtres, aux servantes, à ces millions de pauvres gens qui passent leur vie absorbés par les travaux rustiques, il aurait suffi d'un édit, publié à son de trompe, dans toutes les Gaules! En vérité, cela est d'un ridicule qui désarme.

On conviendra sans doute que le gouvernement français rayonne dans les provinces aussi puissamment que le gouvernement romain; il les couvre de fonctionnaires de toute sorte et de tous grades; tous ces fonctionnaires parlent et écrivent en français; chaque commune est administrée en français; chaque paysan parle à son juge de paix en français, et reçoit de son percepteur un bordereau d'impositions en français. Des livres et des journaux français inondent le pays, et cependant on parle toujours patois dans les provinces dont le patois est la langue maternelle.

Le Languedoc est réuni à la couronne depuis 1271; la Guyenne, depuis 1453; la Provence, depuis 1481; la Bretagne, depuis 1532 le Roussillon, depuis 1642, et l'Alsace, depuis 1648; — l'action du gouvernement français sur ces provinces a donc été aussi longue et cent fois plus directe que celle du gouvernement romain sur les Gaules; et néanmoins, si la langue française a pénétré partout, elle n'a détruit les idiomes nationaux nulle part. On apprend le français, mais on ne désapprend pas la langue du berceau, du foyer, de l'enfance, de la patrie locale.

Etrange contradiction! le latin, qui n'a pas pu se conserver à Rome, se serait établi parmi nous? Le peuple romain a laissé périr le latin, et les peuples de la Gaule l'auraient conservé? Les Aqui-

tains, les Auvergnats, les Catalans auraient quitté leur langue pour apprendre une langue oubliée, aux lieux mêmes où elle se forma ? Nous n'avons pas la force de discuter de semblables hypothèses. Le bon sens aurait dû suffire à les renverser ; nous espérons que l'histoire, mieux dirigée, en fera justice.

Un des problèmes les plus curieux à étudier est certainement celui de savoir comment le latin a disparu de Rome même, où ses traces ne sont pas plus sensibles qu'à Milan, à Florence ou à Naples. Beaucoup de nobles familles romaines sont originaires de diverses contrées de l'Italie ; mais le peuple lui-même, dans sa plus grande partie, est bien évidemment l'héritier direct de ce peuple fier, dédaigneux et turbulent que Marius et les Gracques soulevaient contre le patriciat. Eh bien, si attentivement qu'on l'étudie, on ne trouve pas plus de vestiges latins à Ripetta, dans le Transtevère ou dans les Monti, qu'au milieu des palais du Corso ou de la place Navone.

Il n'y a, selon nous, qu'une seule manière plausible d'expliquer la disparition du latin, c'est de dire qu'il était une langue savante, entendue de tout le monde, mais parlée seulement par les hommes et par les corps lettrés, par le sénat, par les prêtres, par les magistrats, par les familles puissantes ; et que, lorsque la dispersion de cette société polie, commencée par la translation de l'Empire à Constantinople, fut achevée par l'invasion des barbares, il ne resta à Rome que le peuple, lequel ne put point conserver le latin, parce qu'il ne le parlait pas.

Certes, notre système administratif, l'établissement des écoles primaires, la vulgarisation des livres et des journaux ont fait pénétrer chez nous le français assez avant parmi le peuple des petites villes et des campagnes ; cependant, si une révolution sociale, pareille à celle qui détruisit l'Empire romain, s'était produite, en France, à la suite des coalitions européennes, qui doute que le français n'eût été rapidement effacé des provinces où les patois sont la langue maternelle, apprise par tous, sans maîtres et sans efforts ?

De toutes les langues artificielles et littéraires qui ont servi d'instrument à une civilisation, le latin est, sans contredit, celle qui s'était constituée dans les conditions les plus défavorables. Le grec s'était formé avec des éléments nationaux; le français s'est formé avec l'idiome de l'Ile de France, ainsi qu'avec les autres idiomes celtiques des provinces, c'est-à-dire également avec des éléments nationaux. Les historiens de la langue latine sont unanimes, on a pu le voir, pour constater que le latin s'était entièrement formé avec des mots empruntés, soit au grec, soit aux idiomes établis antérieurement en Italie. Il avait donc fallu d'étranges illusions pour considérer comme la source de la plupart des idiomes de l'Europe la langue qui, au contraire, n'en est très visiblement que le résultat.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Cie, rue Coq-Héron, 5.